



Vendredi 18 juin 2010

Georges Frêche
Président de la Région Languedoc-Roussillon

Fanny Dombre-Coste
Conseillère régionale
Déléguée à la Forêt

vous invitent à

la conférence de presse

**« AGIR pour la forêt et la filière bois
en Languedoc-Roussillon »**

le mercredi 23 juin 2010 à 10h30

Hôtel de Région
201, avenue de la Pompignane - Montpellier

En Languedoc-Roussillon, la forêt et la filière bois ont été frappées de plein fouet par la crise économique et les conséquences de la tempête Klaus de janvier 2009.

Face à cette situation, l'Etat et la Région ont proposé en 2009 aux acteurs de la filière de se mobiliser autour d'un contrat de filière : AGIR pour la forêt et la filière bois en Languedoc-Roussillon. Les acteurs de la filière ont participé activement à la définition et à la mise en œuvre de ce contrat.

Les premières actions d'AGIR ont été lancées dès le début de l'année 2010. La signature du contrat de filière constitue une nouvelle étape et doit permettre de faire un premier bilan des actions engagées dans le programme d'actions 2010.

